

# Séance du Conseil général – Orientations budgétaires 2010

Jeudi 11 février 2010

intervention de

**Pascal Popelin**

Vice-président du Conseil général  
Premier adjoint au maire de Livry-Gargan

10 II 10

---

M. le président,  
Mes chers collègues,  
Mesdames, Messieurs,

Il y a tout juste un an, à un jour près, nous étions réunis dans cet hémicycle pour débattre du même objet : les orientations budgétaires de notre collectivité.

Il y a un an, j'estimais que nous étions confrontés au « défi du budget impossible ». Je crains qu'aujourd'hui, nous ne soyons rendus à l'impossible défi du budget.

Nulle surprise, malheureusement. Dès que furent connus et rendus publics, à l'automne 2008, les résultats de l'audit -réclamé depuis si longtemps par les élus socialistes et gauche citoyenne, en particulier à l'occasion de tous les débats budgétaires de cette Assemblée- aucun d'entre-nous ne pouvait ignorer que boucler le budget départemental 2009 serait horriblement compliqué. Sur chacun de ces bancs, tous les élus savaient que le défi serait toutefois moins inatteignable en 2009, qu'il ne le deviendrait en 2010 et en 2011.

Les causes structurelles de cette situation avaient été détaillées. Il avait aussi été clairement exposé que les efforts de gestion -nécessaires et que les membres de notre groupe appelaient avec constance de leurs vœux depuis des années- ne suffiraient pas à résoudre les problèmes. Ces efforts de gestion, le président du Conseil général, l'exécutif, la majorité départementale, les ont entrepris avec détermination, en particulier depuis près de deux ans.

Personne ne pouvait néanmoins penser qu'ils permettraient, à eux seuls, de faire face aux enjeux financiers posés. Sans une profonde inflexion de la politique menée avec une régularité -qui s'apparente à de l'acharnement- depuis plus de sept ans par les gouvernements de droite qui se sont succédé, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis est voué à figurer parmi les premières victimes d'une longue série de collectivités locales qui n'en peuvent mais.

Je crois que nous sommes tous d'accord ici, sur le diagnostic de l'état des finances départementales. C'est sans doute notre seul point d'accord.

Car, bien sûr, nous divergeons sur l'analyse des causes. Personnellement, je me refuse à tomber dans ce jeu de rôle stérile et manichéen, qui consiste à dire, pour les uns : « tout est de la faute des autres », tandis que les autres s'en tiennent à répondre : « tout est de votre faute ». Pardonnez-moi ce travers, sans doute incongru : dès que l'on parle finances publiques, je ne peux m'empêcher de compter. Cela permet ensuite de mesurer l'ampleur des responsabilités des uns et des autres !

D'un côté, je trouve quelques millions d'euros qu'il est possible d'économiser ici où là chaque année, au prix d'efforts de gestion importants, dans un contexte où tout le monde ici, quel que soit son bord politique, sait la difficulté de l'exercice, tant la demande de service public, de qualité de ce service public et de soutien de la collectivité publique en tous domaines est forte, émane de toutes les catégories de la population.

De l'autre, plus de 177 millions d'euros de dépenses obligatoires supplémentaires non compensées qu'il faut absolument trouver pour la seule année 2010 -près de 640 millions cumulés depuis 2004- pour faire face au transfert du Revenu minimum d'insertion (RMI) devenu Revenu de solidarité active (RSA), à la sous dotation dont est victime la Seine-Saint-Denis en matière d'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), à la création de la Prestation de compensation du handicap (PCH), au fonctionnement de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), aux transferts des routes nationales, des personnels techniciens ouvriers et de service (TOS) des collèges, au transfert indirect que constitue notre contribution au budget du Syndicat des transports d'Ile-de-France...

Voilà où trouvent explication l'augmentation « *plus que de raison* » des dépenses de fonctionnement du Conseil général, pour reprendre les termes que vous employez, chers collègues de droite, dans le courrier que vous avez adressé aux maires le 4 janvier dernier. Voilà à quoi correspondent les 19 % de charges que vous nous accusez, avec un aplomb qui me sidère, d'avoir « *continué à laisser filer* ».

L'an passé, au moment du vote du budget, j'avais déploré que l'opposition départementale se complaise dans la critique, sans formuler la moindre proposition permettant de limiter le rythme d'évolution des dépenses qu'elle dénonçait. Mes regrets auraient-ils produit des effets ? Optiquement oui, puisque le groupe UMP-NC-DVD dévoile quelques pistes auxquelles il songerait, dans le fameux courrier que je viens d'évoquer.

Je passe sur le plaidoyer *pro domo* sur les vertus de l'acte 2 de la décentralisation, du « ticket modérateur », de la suppression de la taxe professionnelle et de la réforme territoriale. Lisez « *La lettre du gouvernement* », c'est de meilleure facture.

Nous voici déjà au milieu de la page 2 d'un document qui en compte 4, dont une entière ornée d'autographes authentiques de chacun des membres du groupe, sans doute pour faire bon poids, à défaut de faire nombre.

J'ai trouvé, à cet endroit là de votre missive, une phrase que je serais bien curieux que vous m'expliquiez : « *Le président du Conseil général sait parfaitement qu'il va dégager, comme chaque année, entre 120 et 140 millions d'euros budgétés, mais non dépensés* ». Pardon de mon ignorance crasse, je ne sais ce que sont des « *euros budgétés, mais non dépensés* ». Dans un compte administratif, je comprends ce qu'est un excédent comptable, j'en connais la différence avec la notion d'excédent libre d'affectation. Je sais qu'en 2008, nous avons terminé avec seulement 23 millions d'euros, après avoir exécuté un budget de plus d'1,5 milliards. On me dit que pour 2009, le chiffre prévisible est à peu près comparable à la température extérieure constatée aujourd'hui. Où donc, chers collègues de droite, êtes-vous allés chercher ces 140 millions fantômes ? Cela me rappelle l'épisode de la soi-disant cagnotte, qu'on accusait le gouvernement Jospin d'avoir amassée, quand celui-ci avait simplement entrepris -avec succès- de résorber les déficits publics creusés par la droite, décidément meilleure donneuse de leçons que gestionnaire des deniers publics, puisque le déficit de l'Etat atteint désormais 149 milliards d'euros, malheureusement bien réels, ceux-là !

Les fantaisies en matière de chiffres n'étant sans doute pas suffisantes, après cette énormité, vous en venez ensuite aux dépenses de communication, responsables de tous nos maux, pour tout citoyen non averti prenant connaissance de vos écrits. Le filon semble d'importance, puisque notre collègue Toro en fait le thème de sa dernière tribune dans le magazine départemental.

Un magazine départemental fustigé, pour un coût que vous annoncez à 13 millions d'euros. Rien moins ! Le vrai chiffre est 1,9 millions. Je ne vois qu'une explication à cette nouvelle

erreur : sans doute êtes-vous allés vous informer des tarifs pratiqués, auprès des conseillers en communication du président de la République, experts -chacun le sait- en matière de modération des dépenses de sondages et autres *spin doctors*, orfèvres remarqués du respect des procédures de commande publique !

Mes chers collègues, vous m'avez souvent entendu à cette tribune, m'exprimer sur les dépenses de communication de notre Conseil général. Le résultat des élections cantonales de mars 2008 ne m'a pas fait changer d'avis. Voilà pourquoi, je me réjouis que les dépenses de notre magazine départemental aient été réduites de 4 % en 2009, par rapport à 2008. Je pense qu'il était sain d'en diminuer la pagination, de permettre que le lecteur puisse mieux identifier l'émetteur qu'est notre institution, que l'action du Département -notre action collective, mes chers collègues, au service des Séquano-dionysiens- y trouve une plus large place. Je suis satisfait d'appartenir à une majorité qui, en 2009 a baissé de plus de 10 % par rapport à 2008 l'ensemble des dépenses de publicité, publications, relations publiques, supprimant progressivement, à l'échéance des marchés antérieurement conclus, tout ce qui nous semblait superflu dans un contexte de crise financière, à l'image de la réception de nouvel an. Dans le droit fil de cette orientation, je soutiens la proposition du président, formulée dans le rapport en page 11, de fixer pour 2010 l'objectif d'une nouvelle réduction de ces crédits de 20 %.

Faudrait-il aller plus loin, tout supprimer, comme semble le suggérer l'opposition départementale ?

Permettez-moi de vous dire, mes chers collègues de droite, à quoi m'a tout d'abord fait penser votre prétendu remède. Une image m'est venue à l'esprit : celle du navire qu'est notre Conseil général, torpillé par les réformes gouvernementales. Et à son bord, une minorité de l'équipage, proposant un dé à coudre pour écoper les dégâts ! Vous connaissez mon intérêt pour l'eau et le risque inondations. Vous me pardonnerez donc la métaphore...

Plus sérieusement, vous êtes en cohérence avec le chef de l'Etat, son gouvernement et sa majorité parlementaire, qui ne supportent l'existence d'aucun pouvoir en dehors du leur et encore moins l'expression de ces autres pouvoirs, pourtant tout aussi constitutionnels et légitimes au regard du suffrage universel. Et puisque vous ne pouvez pas décider de nommer le directeur de la rédaction du magazine départemental, comme d'autres se sont arrogés le pouvoir de nommer les présidents de l'audiovisuel public, vous prônez purement et simplement la disparition du dit magazine !

Ce que propose le projet de réforme territoriale, c'est la mort programmée de ces collectivités de proximité que sont les Conseils généraux, la disparition planifiée des services publics locaux qu'ils assument au service de toutes les catégories de la population, à tous les stades de leur vie. Et ce que vous nous demandez, ici, en Seine-Saint-Denis, c'est de ne plus rendre compte de notre action à nos concitoyens, de ne pas leur exprimer notre opinion sur ce qui les attend demain si cette réforme aboutit. En somme, de nous faire oublier, de disparaître en silence, laissant le gouvernement utiliser média nationaux et préfets pour faire valoir le seul point de vue qui vaille : le sien ! Telle n'est pas ma conception de la démocratie.

J'ai le sentiment que les habitantes et les habitants de notre département ne s'y trompent d'ailleurs pas. Et j'en veux pour preuve -encore des chiffres- le nombre de signatures recueillies par votre pétition en ligne « stop la com 93 » : 143 hier soir. A comparer avec les 26 782 personnes qui s'étaient manifestées au même instant pour soutenir les positions affirmées par la majorité départementale sur les dangers de la politique du gouvernement en direction des collectivités locales et singulièrement du Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Je terminerai, cette année encore, par un nouveau regret. Celui qu'au-delà de la diversion manquée que se voulait être son « coup de com' sur la com' », au-delà d'une défense -que la résolution dispute à l'aveuglement- de la politique gouvernementale en direction des collectivités locales, l'opposition départementale n'ait pas cru devoir, dans une période si préoccupante pour notre collectivité et les citoyens qui attendent de son action, faire abstraction -un temps- des préoccupations partisans qui animent légitimement chacun d'entre-nous ici, pour défendre auprès de ses amis du gouvernement la Seine-Saint-Denis, les Séquano-dyonisiens, leur Conseil général. Chers collègues, nous ne voterons le budget que dans huit semaines. Il est donc encore temps !